

# ANTHROPEN

Le dictionnaire francophone d'anthropologie ancré dans le contemporain

## **RACISME ENVIRONNEMENTAL**

Rougeon, Marina

Institut de Santé Collective, Université Fédérale de Bahia, Brésil / UMR

Environnement Ville Société, Lyon, France

Mota, Clarice

Institut de Santé Collective, Université Fédérale de Bahia, Brésil

Trad, Leny

Institut de Santé Collective, Université Fédérale de Bahia, Brésil

Date de publication : 2022-05-02

DOI: <https://doi.org/10.47854/anthropen.v1i1.41086>

[Voir d'autres entrées dans le dictionnaire](#)

La notion de racisme environnemental est apparue aux États-Unis dans les années 1980 (Chavis 1987) pour désigner l'une des formes d'injustice environnementale. Elle avait été définie initialement pour désigner les situations de personnes noires vivant aux marges de la société nord-américaine et résidant dans des ghettos urbains ou des poches rurales de pauvreté, exposées plus fortement que d'autres groupes sociaux et ethniques aux rejets industriels, aux atmosphères insalubres et aux environnements pollués ainsi qu'à leurs conséquences sur la santé (Bullard 1993). Nombreux furent alors les cas identifiés aux États-Unis de « sédimentation spatiale des inégalités raciales », et celle-ci existe toujours (Pulido 2000). Dans un deuxième temps, cette notion a progressivement pénétré les milieux universitaire et/ou de l'activisme politique dans d'autres pays des Amériques – du nord au sud –, adoptant des contours singuliers dans chaque contexte socio-historique. En partant de la diversité des usages et des significations de l'expression « racisme environnemental », nous aborderons brièvement, dans un premier temps, et dans un souci de délimitation conceptuelle, ses antécédents historiques. Puis, dans un second temps, nous indiquerons quelques spécificités des conceptions en vigueur, relatives à la tension entre global et local, ainsi que certains prolongements sur le plan

ISSN : 2561-5807, Anthropen, Université Laval, 2021. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Citer cette entrée : Rougeon et al. (2022-05-02), Racisme environnemental. Anthropen. <https://doi.org/10.47854/anthropen.v1i1.41086>

sociopolitique et juridique. Enfin, nous situons les usages du concept dans le champ de l'anthropologie, ainsi que leurs implications.

Au-delà de l'anthropologie, plusieurs auteurs de différents ancrages disciplinaires (sociologie, géographie, science politique) comprennent le concept de racisme environnemental à partir d'éléments du passé, qui nous renvoient à la façon dont certaines sociétés ont été exterminées et dominées au nom de l'enrichissement et du développement économique.

À titre d'exemple, la focale adoptée par de nombreux chercheurs spécialistes des sociétés d'Amérique latine pour traiter de cette question met en évidence les relations d'exploitation Nord-Sud (Latta et Wittman 2012 ; Machado-Araóz 2010 ; Carruthers 2008 ; Acselrad 2004). Ces travaux rappellent que dans des pays comme le Brésil, le racisme environnemental est l'une des facettes du racisme structurel, qui est au fondement de toutes les sociétés forgées au creuset de l'esclavage, et qui renvoie à la hiérarchie entre personnes et groupes sociaux basée sur des systèmes d'oppression dans lesquels le racisme est profondément lié au patriarcat et au capitalisme. Ils proposent ainsi une lecture postmarxiste des situations analysées qui questionne et dénonce ces inégalités environnementales, soulignant les relations entre régimes de production, relations sociales et rapports à la nature.

Ces auteurs montrent combien cet entrelacs est fondamental pour comprendre les inégalités sociales et raciales historiques qui sont réactualisées de nos jours. Dans le cas du racisme environnemental, les liens avec l'espace, mais aussi avec la terre et le territoire, sont soulignés en ce qui concerne les réalités sociales d'Amérique latine. Il s'agit en effet d'un concept issu du constat des inégalités territoriales, en lien avec des actions politiques visant l'autonomie, la résistance, la souveraineté et la lutte environnementale de groupes défavorisés (Pacheco 2007). En ce sens, il renvoie aux effets du développement industriel/économique qui a des retombées inégales sur certains groupes sociaux, comme les habitants de quartiers périphériques, de favelas de grandes villes ou encore les Amérindiens et les marrons (*quilombolas*). Depuis la période coloniale, les relations commerciales dépendaient des rapports d'exploitation de la terre et des personnes, et de l'appropriation de territoires perçus comme des colonies. Ce modèle de développement, basé sur l'extraction de ressources sans aucune préoccupation pour les dommages causés, s'est perpétué pendant de longues années, et il adopte de nouveaux contours dans nos sociétés. Ainsi, le modèle économique de l'extractivisme s'est implanté surtout dans les pays du Sud global, considérés comme des fournisseurs de matière première pour les pays du Nord (Svampa 2013). Il renouvelle ainsi des relations de dépendance et provoque une dégradation environnementale sans précédent.

Le terme racisme environnemental circule autant au sein des mouvements sociaux que dans les milieux académiques, avec une prédominance dans les sphères de

l'activisme politique. De fait, il est à l'ordre du jour des mouvements sociaux antiracistes, mais aussi des militants écologistes, chez qui il ouvre une nouvelle ligne de front ancrée dans l'écologie politique. À partir de là, le terme condense plusieurs questions touchant divers groupes sociaux marginalisés, au-delà des Afro-descendants : Amérindiens, pêcheurs, travailleurs de l'industrie extractrice, habitants des régions en bord de mer – *caiçaras* au Brésil, paysans sans terres, etc. (Herculano 2008). Le terme contribue aussi à établir des dialogues à l'intérieur et en-dehors de l'université, allant même parfois jusqu'à estomper les frontières entre cette dernière et la vie militante, légitimant une pratique académique engagée.

Par ailleurs, tout comme pour la question environnementale, le concept de racisme environnemental ne se limite pas aux frontières nationales. Il signale qu'un crime environnemental peut affecter toute la planète et qu'il s'inscrit, par conséquent, à l'échelle globale (Martinez Alier et al. 2016). C'est aussi le cas lorsque les relations d'extractivisme font partie de relations impérialistes qui ne peuvent être appréhendées en-dehors d'un point de vue plus ample et global. Dans ce sens, les dommages provoqués à l'échelle locale dans un coin du monde peuvent découler des actions d'une grande multinationale, actions dont les profits générés font tourner le capital ailleurs. Les auteurs qui s'inscrivent dans cette perspective montrent que les toiles de relations internationales sont si complexes qu'une bonne partie des groupes sociaux concernés ne comprennent ou n'imaginent pas les intérêts commerciaux et/ou politiques engagés.

Cette problématique est en outre locale, car avant tout ressentie dans la peau et la chair de personnes et de groupes soumis à cette logique. Les préjudices s'expriment en affectant la santé des personnes, leurs modes de vie et de travail et le futur des générations à naître. Avec leurs impacts dans des lieux spécifiques, ces crimes environnementaux menacent les relations au territoire, et provoquent des réactions de lutte pour la souveraineté, voire de lutte identitaire. Dans ce sens, le concept de racisme environnemental nous met au défi de penser l'environnement bien au-delà des ressources naturelles, pour comprendre les rapports aux territoires dans toute leur complexité.

Pour nombre d'auteurs (Keucheyan 2018 ; Silva 2012 ; Herculano 2008 ; Pacheco 2007), faire usage du terme de racisme environnemental implique de prendre part à la critique décoloniale, pour produire une connaissance non hégémonique au sujet des questions environnementales et, ainsi, contribuer à une épistémologie du Sud. Ce concept invite à penser en articulant le global et le local, en considérant les singularités nationales et locales des expressions du racisme.

Si cette notion pénètre encore timidement la production francophone en anthropologie, elle bénéficie déjà d'une assise solide dans la tradition anglophone de la discipline, y compris de façon institutionnalisée avec l'Environmental Justice Institute ou encore The Anthropology and Environment Society de l'American

Association of Anthropology. Ces travaux touchent à des questions qui intéressent l'anthropologie urbaine, depuis l'environnement, la santé, le travail, jusqu'à la mondialisation, mais aussi les discussions autour des processus de (dé)racialisation.

L'association récurrente entre personnes racisées et territoires contaminés, aux États-Unis surtout, amène certains chercheurs à signaler les mécanismes de la perpétuation d'une discrimination historique : politiques de la ville et hégémonie d'une blancheur ; reproductions d'inégalités et de vulnérabilités en cascade (immobilières, scolaires, professionnelles, sanitaires, etc.) (Pulido 2000). Certains montrent en outre comment l'évaluation des risques environnementaux de ces quartiers par les pouvoirs publics occulte les liens entre contaminants chimiques et maladie (Checker 2016). Ainsi, les ethnographies de nombreuses recherches récentes révèlent la prégnance d'ambiguïtés autour des risques industriels, les entreprises polluantes ayant intérêt à maintenir les incertitudes et les doutes par un « travail de confusion », comme le constatent Auyero et Swistun à Buenos Aires (2008), et à proposer aux habitants des négociations qui occultent ces liens. Cela contribue à remodeler la compréhension des risques de la part des résidents, à étouffer leurs revendications politiques et à prolonger un état de « frustration toxique » et de « souffrance environnementale » (Singer 2011). Ces travaux montrent que les stratégies de ces entreprises œuvrent au profit de programmes néolibéraux et de réaménagements. Ils signalent en outre que des activistes résistent malgré tout à ces dynamiques et se donnent pour objectif – parfois en collaboration avec des chercheurs – de mettre à jour ces mécanismes d'occultation afin de prouver les effets toxiques de la contamination et de trouver des solutions pour protéger les corps et les vies de la maladie et de la mort.

Ainsi, ces travaux en anthropologie portent surtout sur la question de la construction sociale de l'incertitude des risques. Faisant preuve d'une grande vitalité, ils continuent à mettre en évidence la prédominance du facteur racial au cœur de ces inégalités, et ainsi la prégnance du racisme environnemental. Ils montrent que « la perspective anthropologique contribue à notre compréhension des discours, pratiques et préjugés qui perpétuent des géographies environnementales inégales et des disparités en termes de santé environnementale » (Checker 2016 : 105). Enfin, d'autres se consacrent à la dimension sémantique de ces conflits, montrant comment des discours racialisent ou déracialisent des espaces et des groupes sociaux, et contribuent à forger des dynamiques de résistance ou d'exclusion (Blanton 2011). La combinaison de la déracialisation de discours et de la racialisation de pratiques de la part d'agents du service public et de dirigeants d'entreprises polluantes alimente la perpétuation du racisme institutionnel et environnemental (*idem*).

On voit tout l'intérêt de réaliser une lecture racialisée des dégradations environnementales dans les sociétés où la race constitue un marqueur social de discrimination en vigueur, comme dans les Amériques, mais aussi dans les

anciennes puissances coloniales européennes confrontées de plus en plus aux questions concernant la colonialité, la décolonialité et la mémoire de l'esclavage, comme l'a révélé notamment le scandale sanitaire autour du chlordécone, un pesticide (Oublié et al. 2000). Ajoutons toutefois qu'en tant que catégorie à caractère politique, le racisme environnemental est une catégorie émique, qui révèle les justifications des acteurs (Boltanski et Thévenot 1991) impliqués dans les conflits environnementaux. Dans ce sens, les usages sociaux de cette notion intéressent notre discipline (Rougeon 2021). Cela n'empêche pas qu'elle puisse devenir aussi une catégorie étique, qui révèle des inégalités structurelles invisibilisées. Pour autant, l'ethnographe se doit avant tout de donner de la valeur aux paroles et aux pratiques de ses interlocuteurs, et de se consacrer à la compréhension de leurs rapports avec les formes de dangers invisibles au cœur des situations de dégradation environnementale.

Nous l'avons souligné, ces situations sont présentes dans plusieurs pays du monde avec leurs singularités locales, à l'ère de l'anthropocène et, plus précisément, du capitalocène. Les anthropologues francophones auraient tout à gagner à se saisir de ce débat qui met en rapport plusieurs dimensions de la vie sociale au cœur des enjeux contemporains. Un débat marqué par une diversité de points de vue – notamment plus ou moins politisés – et de contextes, et qui ouvre de nombreuses pistes novatrices de recherche, parmi lesquelles celles de la nécropolitique, des droits des territoires et de la nature, de la décroissance, ou encore du « bien-vivre ».

## Références

- Acselrad, H. (dir.) (2004), *Conflitos Ambientais no Brasil*, Rio de Janeiro, Relume-Dumará.
- Auyero J. et D. Swistun (2008), « The Social Production of Toxic Uncertainty », *American Sociological Review*, vol. 73, n° 3, p. 357-379.
- Blanton R. (2011), « Chronotopic Landscapes of Environmental Racism », *Journal of Linguistic Anthropology*, vol. 21, n° 1, p. E76-E93.  
<https://doi.org/10.1111/j.1548-1395.2011.01098.x>
- Boltanski L. et L. Thevenot (1991), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard.
- Bullard R.D. (dir.) (1993), *Confronting environmental racism: voices from the grassroots*, Boston, South End Press.
- Carruthers, D. (dir.) (2008), *Environmental Justice in Latin America. Problems, promise and practice*, Cambridge, MIT Press.
- Chavis B. (1987), *Toxic Waste and Race in the United States of America*, Commission for racial justice.
- Checker M. (2016), « Environmental racism and community Health », dans M.

Singer (dir.), *A Companion to the Anthropology of Environmental Health*, Oxford, Wiley-Blackwell, p. 101-120.

Herculano S. (2008), « O clamor por justiça ambiental e contra o racismo ambiental », *Revista de Gestão Integrada em saúde do trabalho e meio ambiente*, vol. 3, n° 1.

[www.interfacehs.sp.senac.br](http://www.interfacehs.sp.senac.br)

Keucheyan, R. (2018), *La nature est un champ de bataille. Essai d'écologie politique*, Paris, La Découverte.

Latta, A. et H. Wittman (dir.) (2012), *Environment and Citizenship in Latin America. Natures, Subjects and Struggles*, New York et Oxford, Berghahn Books.

Machado-Araóz, H. (2010), « Imperialismo ecológico y racismo ambiental: Una lectura Eco-Biopolítica Sobre las Industrias extractivas en el Sur », *Aportes Científicos desde Humanidades* (Université nationale de Catamarca), vol. 1, n° 8, p. 1897-1911.

Martinez Alier, J., L. Temper, D. Del Bene et A. Scheidel (2016), « Is there a global environmental justice movement? », *The Journal of Peasant Studies*, vol. 43, n° 3 p. 731-755.

<https://doi.org/10.1080/03066150.2016.1141198>

Oublié J., N. Gobbi, K. Avraam et V. Lebrun (2000), *Tropiques toxiques. Le scandale du chlordécone*, Paris, Steinkis/ Les escales.

Pacheco T. (2007), « Desigualdad, injusticia ambiental y racismo: una lucha que trasciende el color de la Piel », *Polis*, n° 16.

<http://journals.openedition.org/polis/4754>

Pulido L. (2000), « Rethinking Environmental Racism: White Privilege and Urban Development in Southern California », *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 90, n° 1, p. 12-40.

<https://doi.org/10.1111/0004-5608.00182>

Rougeon M. (2021), « Lire les dégradations environnementales et sanitaires au prisme de la racialisation. Prémises d'une ethnographie sur l'île de Maré (Bahia, Brésil) », *Carnets de terrain*, blogue, 23 février.

<https://blogterrain.hypotheses.org/16523>

Silva, L.H.P. (2012), « Ambiente e justiça: sobre a utilidade do conceito de racismo ambiental no contexto brasileiro », *e-cadernos CES*, n° 17, p. 85-111.

<https://doi.org/10.4000/eces.1123>

Singer M. (2011), « Down Cancer Alley: The Lived Experience of Health and Environmental Suffering in Louisiana's Chemical Corridor », *Medical Anthropological Quarterly*, vol. 25, n° 2, p. 141-163.

<https://doi.org/10.1111/j.1548-1387.2011.01154.x>

Svampa, M. (2013), « "Consenso de los commodities" y lenguajes de valoración en América Latina », *Nueva Sociedad*, n° 244, p. 30-46.

ISSN : 2561-5807, *Anthropen*, Université Laval, 2021. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Citer cette entrée : Rougeon et al. (2022-05-02), Racisme environnemental. *Anthropen*.  
<https://doi.org/10.47854/anthropen.v1i1.41086>

<https://nuso.org/articulo/consenso-de-los-commodities-y-lenguajes-de-valoracion-en-america-latina/>

ISSN : 2561-5807, Anthopen, Université Laval, 2021. Ceci est un texte en libre accès diffusé sous la licence CC-BY-NC-ND, <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>

Citer cette entrée : Rougeon et al. (2022-05-02), Racisme environnemental. Anthopen. <https://doi.org/10.47854/anthopen.v1i1.41086>